



Nanterre,
Le 5 février 2020

Madame, Monsieur, la (le) candidat.e tête de liste aux élections municipales,

Les élections municipales qui se tiendront les 15 et 22 mars prochains sont une occasion essentielle du débat citoyen et vous en serez un acteur important.

La fédération départementale des centres sociaux et socioculturels des Hauts de Seine, forte de ses 30 centres sociaux qui représentent 40 000 adhérent.e.s , 2 000 bénévoles et 700 salarié.e.s fait de ce temps citoyen un moment fort de notre engagement fédéral.

Il nous permet de réaffirmer nos valeurs :

- De solidarité : un centre social et culturel est un lieu d'échange, de partage entre les habitant.e.s de tout âge, de toute origine sociale ou culturelle.
- D'égalité : un centre social et culturel est un espace d'accueil inconditionnel
- De laïcité : un centre social et culturel respecte les convictions de chacun(e)s
- De dignité : un centre social et culturel reconnaît chacun.e sans jugement en lui permettant de contribuer à la vie locale
- De citoyenneté : un centre social et culturel est le lieu du débat, de décision et d'action collectives pour le vivre ensemble sur le territoire.

Cette dernière exigence nous conduit donc aujourd'hui à vous interroger non pas sur l'ensemble de votre projet municipal - vos documents de campagne permettront à nos adhérent.e.s d'en prendre connaissance - mais bien sur la place que pourra occuper le centre social et culturel de votre ville à l'occasion de votre mandature.

Nous vous proposons donc de répondre par courrier ou mail aux quelques questions ci-dessous :

Fédération des Centres Sociaux 92
6, rue Salvador Allende - 92000 Nanterre
✉ accueil@centres-sociaux92.fr

Un retour attendu le 29 février nous permettra de faire un retour à nos adhérent.e.s, bénévoles et salarié.es via notre site et les modalités décidées par chaque centre.

Selon vous :


- Que représente le centre social en trois mots clés?
- Quelle est pour vous son utilité sur votre commune ?
- Comment qualifiez-vous son action ?
- Quels engagements prenez-vous pour garantir la liberté associative de cette structure et soutenir la participation des habitants à la vie locale ?
- Comment envisagez-vous la coopération entre la municipalité et le centre social et culturel ?
- Comment comptez-vous renforcer les missions du centre social et ses moyens ?

Nous vous remercions pour votre contribution à un engagement citoyen qui nous est commun.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, la (le) candidat.e t te de liste aux  lections municipales, l'expression de ma consid ration la plus distingu e.

Pour le conseil d'administration de la F d ration des Centres Sociaux 92

Michel Brunot,
Pr sident



Retrouvez-nous sur le web : www.hautsdeSeine.centres-sociaux.fr

F d ration des Centres Sociaux des Hauts-de-Seine

6, rue Salvador Allende - 92000 Nanterre

Tel : 01 47 21 67 92

Mail : accueil@centres-sociaux92.fr

N  siret : 417 563 624 000 28